

Unis pour partager et innover

FLASH INFOS

ÉDITO

Agricultrices, agriculteurs méthaniseurs, chers adhérents,

Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour une année 2026 sereine, collective et pleine d'élan, pour vos fermes, vos projets et vos familles.

Faisons le voeu que 2026 soit l'année où toutes les forces vives de l'Association se rassemblent autour de ce que nous avons de commun : des fermes, des territoires, des expériences partagées. La réussite de nos projets passe par notre capacité collective à faire reconnaître le formidable potentiel de la filière Biogaz. Nous n'avons jamais été aussi nombreux. Jamais aussi divers. Profondément attachés à nos identités locales et régionales. Progressons ensemble. Questionnons nos pratiques agricoles. Interrogeons nos coûts de production et l'environnement qui supporte nos projets. Réalisons que nos travaux autour du digestat, de la production des cultures intermédiaires à vocation énergétique ou du lien aux filières d'élevage vont permettre à de nombreux agriculteurs de rejoindre, d'une manière ou d'une autre, notre filière. Ne craignons pas ce développement annoncé. Construisons-le avec sérieux, exigence et toute notre expérience.

Davantage de biogaz, c'est davantage d'agriculteurs qui œuvrent à la décarbonation de leurs fermes, de leur territoire. C'est aussi une condition indispensable pour que nos élus politiques et nos administrations accompagnent notre dynamique avec un regard renouvelé. Faisons le voeu que l'AAMF se dote des moyens nécessaires pour porter cette ambition de développement. Elle donnera un avenir à ceux d'entre nous qui s'inquiètent de l'avenir de leurs cogénérateurs ou des difficultés des prochaines formes de contractualisation du biogaz. Elle sera aussi une lumière essentielle pour les porteurs de projet.

Chaleureusement,



Jean-François DELAITRE, Président de l'AAMF



JOURNÉE BIOMASSE AAMF : un temps fort pour préparer l'avenir de la filière

La journée adhérents de la commission biomasse s'est déroulée le 17 décembre 2025 avec l'appui des groupes de travail AAMF animés par Elsa Rouches. En ouverture, Jean-François Delaitre, Président de l'AAMF, a rappelé que les CIVE, les effluents et le digestat sont clairement des enjeux agricoles sur lesquels l'AAMF se doit d'être porteuse. En effet, l'atteinte des 44 TWh de biométhane injecté en 2030 reposera très majoritairement sur le gisement agricole. Identifier les conditions de leur mobilisation accrue et partager les bonnes pratiques sont indispensables pour une méthanisation agricole durable pour tous.

La journée a permis d'échanger sur :

- **la réglementation :**
 - présentation du « socle commun » pour le retour au sol attendu en 2026 ;
 - la directive nitrates et ses déclinaisons régionales (par Vincent Martin - AILE).

■ les biodéchets :

- réglementation des sous-produits animaux ;
- chiffres des observatoires régionaux (par Julie Orliac - France Biodéchets) ;
- retour d'expérience terrain sur le déconditionnement (par Christophe Rousseau - référent de la commission et administrateur de l'AAMF) ;

■ CIVE et digestats :

- innover sur les CIVE (par Grégory Vrignaud-animateur VAM et gérant d'ACE méthanisation) ;
- impact du digestat sur les sols : quelques résultats du projet DigéO2, d'autres à venir en 2026 (par Margaret Johnson de l'Exploitation-Lycée agricole d'Obernai, en partenariat avec Florian Christ-adhérent AAMF et gérant de Méthachrist) ;

■ Gaz à effet de serre :

- 100 bilans DIGES3 des unités de méthanisation : principaux enseignements.

Une journée riche, tournée vers le partage d'expériences et la montée en compétence collective, rendue possible grâce à l'implication de nos adhérents et de nos partenaires.

Supports : [ici](#)

PRISE DE PAROLE de nos adhérents

■ À l'occasion de la Semaine du financement de la méthanisation organisée par GRDF, **Camille Dusannier, administratrice de l'AAMF et Directrice générale d'Agriopale Services**, a partagé son retour d'expérience sur un projet innovant en CPB (certificat de production de biogaz). À partir d'un projet greenfield en SEMOP, elle a rappelé plusieurs points de vigilance : associer très tôt sa banque et un conseil juridique, anticiper les exigences de certification RED, ne pas se précipiter – le tarif d'achat restant aujourd'hui un cadre sécurisant – et bien connaître la capacité réelle de production de son site.



■ Lors du Forum EnerGaïa, les associations régionales VAM et AAMO ont pris la parole pour souligner l'importance des compétences dans la conduite des unités de méthanisation. **Adeline Canac, administratrice de l'AAMF, ainsi qu'Olivier Fourcade et Adèle Chauvin**, ont mis en avant le rôle clé des animateurs régionaux dans la formation, l'accompagnement terrain et les échanges entre pairs. Sécurité des sites, professionnalisation et montée en compétences des exploitants constituent des priorités partagées par l'AAMF et son réseau.



■ À l'occasion des premières Rencontres autour des Agroénergies organisées par l'Institut Agro Dijon, **Christophe Rousseau, administrateur de l'AAMF**, est intervenu pour partager son retour d'expérience sur la méthanisation agricole. Il a insisté sur l'importance de bien calibrer un projet en l'adaptant au parcellaire, aux capacités d'épandage du digestat et aux intrants disponibles : un site performant est avant tout un site bien dimensionné. Il a également rappelé que l'évolution des règles d'accès aux contrats d'achat impose aujourd'hui une vigilance renforcée sur le montage économique des projets.



■ Lors des Assises des Transports dans la ruralité en Île-de-France, **Jean-François Delaitre, Président de l'AAMF**, a rappelé que les solutions de mobilité au gaz sont aujourd'hui techniquement opérationnelles pour les transports lourds et les véhicules utilitaires. Le réseau gaz existant constitue un atout pour le développement de stations BioGNV sur les territoires, à condition d'en renforcer l'accessibilité. Il a également souligné l'enjeu d'élargir l'offre de véhicules et de poursuivre la mobilisation des acteurs publics et privés afin d'accélérer le déploiement de cette solution de décarbonation adaptée aux territoires ruraux.



RÉCEMMENT SUR LINKEDIN

Suivez l'actualité de l'AAMF sur sa page [LinkedIn](#)

👉 Quelle place pour l'agriculture dans le futur bouquet énergétique ?

Un enjeu majeur qui sera au cœur du colloque " État de l'agriculture 2026 " organisé par l'Académie d'agriculture de France.

👉 L'AAMF est particulièrement fière que Julien Rousseau, agriculteur et président de l'unité de méthanisation Saron Biogaz, y apporte son témoignage. À travers son expérience en grandes cultures, il montrera comment la méthanisation s'intègre dans un système agricole en contribuant à :

- ◆ retrouver de l'autonomie énergétique et fertilisante ;
- ◆ diversifier les assolements et les rotations ;
- ◆ améliorer la durabilité des systèmes de culture et la santé des sols.

Julien illustrera de manière concrète le rôle que peut jouer la biomasse agricole aux côtés des autres énergies dans le futur bouquet énergétique français. Un rendez-vous à ne pas manquer pour penser ensemble agriculture, énergie et transition !

17 5 février 2026 – Paris | Inscriptions : <https://lnkd.in/eycAmZTx>

🎄 Une idée lecture à glisser sous le sapin... ou à mettre entre toutes les mains curieuses de la méthanisation !

Jacques Wiart publie « *La méthanisation – Comprendre son fonctionnement et documenter les débats* », un ouvrage de fond, accessible et rigoureux, qui apporte des clés de compréhension sur une filière encore trop souvent méconnue ou mal comprise.

Pensé pour le grand public, les agriculteurs, les enseignants, les étudiants ou encore les riverains, ce livre aborde de manière pédagogique les dimensions techniques, économiques, environnementales et sociétales de la méthanisation, sans éluder les questions et controverses souvent soulevées lors des débats publics. Avec un message en fil conducteur : une méthanisation agricole maîtrisée, inscrite dans des démarches agroécologiques, au service des territoires et des agriculteurs.

👉 L'AAMF est heureuse d'avoir pu contribuer à cet ouvrage en partageant des éléments issus du terrain et de l'expérience collective de ses adhérents. Une lecture utile pour mieux comprendre, mieux expliquer et nourrir un dialogue apaisé autour de la méthanisation.

👉 propos de l'auteur : engagé de longue date sur les questions environnementales et énergétiques, Jacques Wiart est Ingénieur en agriculture et Docteur en écologie appliquée. Il a travaillé plusieurs années en Chambre d'agriculture, puis à l'ADEME.

📘 *La méthanisation – Comprendre son fonctionnement et documenter les débats*. Editions Campus Ouvert et Elya Éditions. 190 pages – 24,50 €. Disponible en ligne sur le site d'Elya Éditions : <https://lnkd.in/e6nz3PBY>

Conférences Bio360

Le rendez-vous international du biogaz revient à Nantes au Parc Expo les 11 et 12 février. Le programme détaillé est à retrouver sur le site de [bio360](#). L'AAMF et les producteurs interviendront lors de conférences sur les *Initiatives agricoles innovantes pour une méthanisation durable* (11/02), ou comment *Réussir sa conversion de cogénération avec les contrats de gré à gré* (12/02). Mais on abordera également le *curage des digesteurs, la réglementation* (11/02) ainsi que d'autres innovations : *méthanation, CO₂ biogénique* (12/02). Toujours à votre écoute, les équipes de l'AAMF et de l'ACF vous accueillent sur leur stand (*n°C34 – Hall XXL*) pendant les deux jours avec méthapéro le midi !



Rencontre nationale et Assemblée générale de l'AAMF : 25 & 26 mars 2026



L'AAMF donne rendez-vous à ses adhérents les **25 et 26 mars 2026** au Domaine de Montels à **Albias** (Tarn-et-Garonne), à 10 minutes de Montauban et 1 heure de Toulouse, pour sa rencontre nationale et son Assemblée générale.

La journée du mercredi **25 mars** débutera par la **visite du site Garonne Biogaz**, suivie d'un déjeuner, d'une **plénière** et d'**ateliers thématiques** l'après-midi. La journée se conclura par un **temps convivial** autour d'un apéritif et d'un dîner assis.

Le jeudi **26 mars** sera consacré à l'**Assemblée générale de l'AAMF**, suivie de l'intervention d'un **grand témoin local**, puis d'un déjeuner. L'après-midi, une **visite de site à Montalzat** permettra d'échanger sur la conversion d'une unité de cogénération vers l'injection.

⚠ **À noter :** aucune arrivée n'est possible le jeudi matin depuis Paris.

BON À SAVOIR

ICPE – Nouvelle procédure dématérialisée pour la déclaration des accidents et incidents

Une nouvelle procédure est désormais en place pour la déclaration des accidents ou incidents sur les sites classés ICPE. Cette démarche, obligatoire réglementairement, remplace la fiche de notification transmise jusqu'à présent par mail aux inspections des installations classées. Depuis octobre, la déclaration peut être réalisée directement en ligne via une téléprocédure dédiée, qui est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2026..

La commission ACP de l'AAMF a participé aux tests de cet outil afin de garantir un parcours simple et adapté aux réalités des agriculteurs méthaniseurs. Cette procédure vise à harmoniser le recueil des données, améliorer le suivi par les services de l'État et renforcer le retour d'expérience à l'échelle nationale.

Accéder à la téléprocédure : entreprendre.service-public.gouv.fr

CPB et conversion des cogénérations : trois textes publiés fin décembre

Trois textes réglementaires relatifs à la conversion des unités de cogénération vers l'injection de biométhane ont été publiés au Journal officiel le 26 décembre 2025.

Un premier arrêté revalorise le coefficient de modulation des certificats de production de biogaz (CPB) à 0,95 CPB/MWh pour les installations issues de la cogénération, mises en service depuis 15 à 30 ans, sous réserve d'une mise en injection avant le 31 décembre 2029.

Un décret et un arrêté viennent par ailleurs encadrer les conditions de garantie financière en cas de renforcement du réseau. Un dépôt

de garantie (ou garantie équivalente) est désormais requis, avec des montants proportionnés à la capacité d'injection :

- 10 000 € ≤ 50Nm³/h ;
- entre 10 000 € et 50 000 € entre 50 et 200 Nm³/h ;
- 50 000 € au-delà de 200 Nm³/h.

Cette garantie est restituée si le projet aboutit ou si son abandon est indépendant du producteur.

Ces arbitrages constituent une avancée par rapport aux propositions initiales et sont le fruit des travaux menés par l'AAMF et l'ensemble des acteurs de la filière.

FOCUS RÉGION : CENTRE-VAL DE LOIRE

L'AAMF donne la parole à son association régionale du Centre-Val de Loire.

Rencontre avec Nicolas Petit, Président de Métha Agri Centre (MAC).



■ Nicolas, peux-tu te présenter et revenir sur ton parcours jusqu'à la méthanisation ?

Je suis agriculteur dans le Loiret, associé avec mon frère au sein du GAEC Petit. Nous exploitons aujourd'hui environ 360 hectares avec des vaches laitières et depuis peu des taurillons. Nous avons également diversifié nos activités avec le solaire photovoltaïque et la méthanisation que j'ai découverte dès 2008, lors d'une visite chez des pionniers dans les Vosges. Le projet est resté en tête pendant plusieurs années, avant de devenir concret à partir de 2016, avec l'arrivée des contrats BG16. Notre unité de cogénération de 360 kWé a été mise en service en 2022. Elle est intégrée directement au GAEC et repose majoritairement sur les effluents d'élevage. J'ai également le projet d'un 2nd site en injection auquel un agriculteur voisin est associé.

■ Comment est née l'association Métha Agri Centre ?

Avant MAC, il existait surtout des échanges ponctuels, notamment via un GIEE animé avec la Chambre d'agriculture du Loiret. Cela a permis de créer un premier noyau mais il manquait une structure dédiée, portée par les agriculteurs eux-mêmes.

En tant qu'adhérent de l'AAMF, je relayais beaucoup d'informations au niveau local. L'idée s'est imposée progressivement de créer une association régionale, capable d'assurer ce lien de proximité et de structurer la représentation collective. Métha Agri Centre a été officiellement créée en octobre 2023, avec l'appui de plusieurs méthaniseurs engagés.

■ Quels sont aujourd'hui les grands objectifs de MAC ?

Le premier objectif est très simple : créer du lien entre méthaniseurs. Pouvoir échanger localement, se conseiller, se soutenir quand un site rencontre des difficultés techniques, économiques ou humaines.

Le second est de porter une voix collective auprès des administrations régionales. Parler au nom d'une association est toujours plus légitime que de défendre seul son dossier.

Enfin, MAC s'est fixé un autre objectif... pour 2027 : accueillir l'Assemblée Générale nationale de l'AAMF, ce serait un bon signal de la montée en puissance de la filière dans la région Centre-Val de Loire.

■ Comment fonctionne concrètement l'association ?

MAC s'appuie sur un bureau engagé et sur une animation dédiée avec Laureline Bes De Berc, indispensable pour faire vivre l'association dans la durée. Nous organisons des formations, des réunions techniques et des temps d'échange entre adhérents. Nous développons aussi des partenariats avec des acteurs bancaires et techniques, afin d'apporter des services concrets aux méthaniseurs, tout en restant vigilants sur les valeurs agricoles portées par l'AAMF et MAC. Aujourd'hui, MAC compte 28 adhérents, avec l'objectif d'en rassembler une quarantaine à moyen terme.

■ Quelles sont les spécificités de la région Centre-Val de Loire en matière de méthanisation ?

La région accuse historiquement un certain retard sur les énergies renouvelables. Il n'y a pas de soutien régional spécifique et peu d'incitations financières, contrairement à d'autres territoires voisins.

C'est aussi une région contrastée, avec de grandes zones de cultures où la méthanisation s'est peu développée. Les choses commencent toutefois à évoluer, notamment avec la création de l'Agence Régionale Énergie Climat, avec laquelle nous souhaitons travailler davantage.

■ Comment s'articule le rôle de MAC avec celui de l'AAMF ?

MAC s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale portée par l'AAMF. L'association régionale est un relais de terrain : elle fait remonter les besoins, les difficultés et les idées, tout en s'appuyant sur le cadre et la stratégie portés par le national.

Cette complémentarité est essentielle pour garder à la fois une vision d'ensemble et une action très concrète auprès des agriculteurs.

■ Peux-tu citer une action qui illustre la dynamique de MAC ?

Nous avons déjà organisé plusieurs formations, notamment sur la biologie et les risques sanitaires et en ce début d'année 2026, nous proposerons à nos adhérents une formation de 3 jours en électricité. Nous développons, avec VAM, des outils de partage entre adhérents, comme le référencement de pièces détachées.

■ En trois mots, comment résumerais-tu l'esprit de Métha Agri Centre ?

C'est une « petite association en devenir ! », elle promeut la proximité, le collectif et l'engagement.

AGENDA

- **09 janvier > HAUTS-DE-FRANCE** : Journée régionale et AG AMHDF à Beauvais (60) asso.amhdf@gmail.com
- **21-22 janvier > ÎLE-DE-FRANCE** : Groupe d'échange éco EVF et visite métha PJF Bio Energie (86) et soirée d'échanges EVF / VAM | energiesvertesfranciliennes@gmail.com
- **22 janvier > ÎLE-DE-FRANCE** : Journée adhérents « Valorisation biogaz » à Paris (75) | adain@aamf.fr
- **27 janvier > BRETAGNE** : Journée régionale AAMB (RED III et Logiciel exploitation) à Bruz (35) maina.leroch@bretagne.chambagri.fr
- **29 janvier > BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** : Journée régionale AMBFC à Beaune (21) julien.party@haute-saone.chambagri.fr
- **10 février > GRAND-EST** : Journée régionale et AG AMGE à Sampigny (55) | asso.amge@gmail.com
- **11 février > CENTRE-VAL-DE-LOIRE** : Journée régionale et AG MAC à Blois (41) | aamf.cvl@gmail.com
- **10-11 mars > AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** : Journée régionale et AG ABA à Lyon (69) laurent@agribiogazavenir.fr
- **25-26 mars > OCCITANIE** : Rencontres nationales et AG de l'AAMF à Albias (82). **Prenez date dès maintenant !**
- **27 mars >** Journée régionale et AG VAM (lieu à préciser) | vienneagrimetha@gmail.com

SALONS

- **13 janvier >** MéthaNormandie à Lisieux (14) | Présence de AAMF Normandie | Plus d'infos [ici](#) | leo.paradis@ce27.fr
- **14 janvier >** Journée régionale méthanisation et Métha'Salon MéthaBFC à Beaune (21) | Témoignage de l'AMBFC | Plus d'infos [ici](#)
- **5 février >** Colloque « Etat de l'agriculture : quelle place pour l'agriculture dans le futur bouquet énergétique de la France ? » à Paris (75) avec l'intervention de Julien Rousseau, adhérent AAMF | Plus d'infos et inscriptions [ici](#)
- **11-12 février >** Bio360 à Nantes (44) | Plus d'infos [ici](#)



- **21 février- 2 mars >** Salon de l'agriculture à Paris (75)
- **10-11 mars >** ExpoBiogaz à Lyon (69) | Plus d'infos et alerte billetterie [ici](#)



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



VOS
CONTACTS
AAMF

Jean-François Delaitre (Président) : jfdelaitre@aamf.fr
Olivia Ruch (Directrice) : oruch@aamf.fr
Hélène Berhault-Gaborit (Porteurs de Projets - REX Technico-économique - Régionalisation) : helene@aamf.fr
Elsa Rouches (Animatrice Technique Agronomie Biomasse) : erouches@aamf.fr
Adrien Dain (Animateur Technique Valorisation Biogaz) : adain@aamf.fr
Annelise Lescure (Contact adhérents - Administration - Com Externe - Charte) : annelise@aamf.fr
Priscilia Traverso (Cheffe de projet) : ptraverso@aamf.fr

Rédaction : AAMF | Conception : Agence iCombrailles - Janvier 2026